



GUIDE DE RENTÉE SCOLAIRE 2021 - 2022



Le mot du Maire

Chers parents, chers enfants,

Après deux années consécutives de COVID, nous allons peut-être pouvoir mener une vie plus sereine et permettre aux enfants de retrouver leurs bonnes habitudes à l'école. A ce propos, la salle des associations restera, pour l'instant, la salle de garderie tant que le plan VIGIPIRATE renforcé ne sera pas levé. Nous avons la chance d'avoir cette salle qui répond aux contraintes qui nous sont imposées par les services de l'Etat.

Dans le cadre du bien vivre à l'école, nous avons beaucoup investi pour offrir des aménagements de qualité aux enfants : nouveau jeu extérieur, bardage du préau et installation d'alarmes anti-intrusions dans les classes pour un total de près de 16 000€. Toujours dans cette optique, je souhaite féliciter l'investissement et le travail des enseignantes : notre école vient d'être labellisée « éco-école » pour la seconde fois. Par ailleurs, un élève s'est distingué et a remporté le premier prix national du concours d'arts plastiques associé au Prix des Incorruptibles.

Je souhaiterais revenir sur le volet « Cantine et restauration », et vous affirmer que nous avons tout mis en œuvre auprès de CONVIVIO, pour revoir les formules repas et manière de cuisiner les plats. CONVIVIO a décidé de mettre en place un nouveau cuisinier : Kévin. A ce jour, nous n'avons eu que des remerciements et félicitations sur la cuisine qu'il propose. Nous espérons que cet épisode sera définitivement clos une fois que les représentants de parents d'élèves faisant partie du conseil d'école, auront partagé un repas avec les enfants et élus de Plesder. Ce repas ne sera pas mis en place tant que la COVID restera la préoccupation de tous et nous interdira de faire venir des tierces personnes non autorisées dans notre cantine.

Aujourd'hui c'est la rentrée des classes. C'est une journée importante mais presque banale pour la plupart des enfants qui vont retrouver un environnement désormais familier (les camarades, les salles de classe, la cour de récré...). Mais pour les plus petits qui font leur rentrée en petite section, c'est une étape fondamentale. Notre devoir est de protéger tous ces enfants et aujourd'hui, plus que jamais, nous devons continuer à interagir afin de déjouer la pandémie de la COVID 19. Je compte sur vous pour faire respecter les gestes barrières.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée mais avant tout, je salue le travail de toutes les personnes qui s'activent pour le bien être des enfants au sein de notre école. Nous avons cette année, décidé de mettre à disposition une ATSEM supplémentaire le matin dans la classe de l'enseignante Magalie DÉSSERT afin de répondre à ses attentes et à vos attentes, pour un enseignement de qualité. En effet, pour soulager Magali, qui aura 7 enfants en grande section avec 12 élèves de CP, la commune consacrera un budget supplémentaire d'environ 2 000 € pour l'année scolaire afin de financer cette prestation exceptionnelle.

Bonne rentrée à toutes et à tous !
Protégez-vous mais protégez également vos proches !

Evelyne SIMON-GLORY
Maire de PLESDER



SOMMAIRE

- 1 - Le RPI
- 2 - L'Equipe Pédagogique
- 3 - Le Personnel Communal
- 4 - Le service périscolaire
- 5 - Inscription périscolaire
- 6 - Règlement Garderie et Cantine
- 7 - La cantine scolaire
- 8 - L'aide aux devoirs
- 9 - L'APE
- 10 - Le tri des papiers

LE RPI

LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) de PLESDER/LES CHAMPS GERAUX

Qu'est ce que c'est un R.P.I ?

En 1997, sous l'impulsion des Mairies de Plesder et des Champs Géraux, un Regroupement Pédagogique Intercommunal a été créé.

Un RPI consiste à associer plusieurs écoles à faibles effectifs scolaires afin de constituer une école regroupant l'ensemble des niveaux sur deux ou plusieurs sites.

Notre RPI est ainsi réparti sur deux écoles (Plesder et les Champs-Géraux) disposant chacune de 3 classes. Les niveaux sont assurés par l'une ou l'autre des écoles, selon les effectifs annuels et une navette scolaire transporte les enfants dans l'école où ils sont scolarisés.

ECOLE DE PLESDER

Horaires	Journée type à Plesder Lundi - mardi - jeudi - vendredi
7h30 à 8h30	Garderie
8h30 à 8h40	Accueil par les enseignants
8h40 à 12h	Temps d'enseignement
12h à 13h20	Pause méridienne
13h20 à 13h30	Accueil par les enseignants
13h30 à 16h10	Temps d'enseignement
16h10 à 19h	Garderie - 16h10 à 16h30 : récréation - 16h30 à 16h45 : goûter - 16h45 à 17h45 : aide aux devoirs uniquement les lundis et jeudis

Accueil des enfants à l'école :

L'accueil se fait par les enseignantes à partir de 8h30 le matin et 13h20 l'après-midi

Pour des raisons de sécurité et de responsabilités, aucun enfant ne doit entrer dans l'enceinte de l'école avant que les enseignantes ne soient présentes dans la cour.



Navette scolaire :

Le transport entre les deux écoles est assuré par un car scolaire. Les enfants sont accompagnés et encadrés par le personnel municipal des deux écoles.

NB : Il est tout à fait possible pour les enfants **âgés de moins de 3 ans** de prendre cette navette.

Les parents qui habitent Plesder et qui ont un enfant scolarisé à Plesder et un autre aux Champs-Géraux, peuvent amener leurs enfants en même temps pour **8h15** :

- ⇒ les enfants allant aux Champs-Géraux prennent la navette
- ⇒ Les enfants restant à Plesder sont accueillis gratuitement en garderie



La Navette part à **8h20**.
Il est demandé aux parents d'amener les enfants pour **8h15** afin que le car ne prenne aucun retard!

Horaires de la navette :

- **8h20** : départ de Plesder pour aller aux Champs-Géraux
- **8h30** : arrivée aux Champs-Géraux pour le début de la classe
- **16h** : départ des Champs-Géraux pour revenir à Plesder
- **16h10** : arrivée des enfants à Plesder

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Effectifs 2021-2022

PLESDER	CHAMPS-GERAUX
Mme GUEGAN TPS-PS-MS (6+12+6) 24 élèves	Mme LELIEVRE MS-GS (8+12) 20 élèves
Mme DESERT GS-CP (7+12) 19 élèves	Mme SAER FENADEZ CE2 23 élèves
Mme HEMMER - directrice CE1 16 élèves	Mme ZIEGLER - directrice CM1-CM2 (6+16) 22 élèves
59 élèves	65 élèves
124 élèves	



Magalie DESERT
GS-CP

Juliette GUEGAN
Maternelle

Camille HEMMER
CE1

Suivez toute l'actualité de l'école !

www.ecole-lapetitecourciere-plesder.ac-rennes.fr

- Informations et renseignements utiles
- Agenda avec les évènements importants

→ Suivi de la vie des classes et des projets en cours sur ENT One one.opendigitaleducation.com

Vacances scolaires

- 1 - Vacances de la Toussaint**
Du 23 octobre au 7 novembre 2021
- 2 - Vacances de Noël :**
Du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022
- 3 - Vacances d'hiver :**
Du 5 au 20 février 2022
- 4 - Vacances de Printemps :**
Du 9 au 24 avril 2022
- 5 - Pont de l'Ascension**
Du 26 au 29 mai 2022
- 6 - Fin des cours**
Mardi 5 juillet 2022

LE PERSONNEL COMMUNAL



Jennifer LEFORT
Agent scolaire
et périscolaire



Virginie JAN
Agent scolaire
et périscolaire

Les agents de l'école veillent au **bien-être des enfants** et accompagnent les plus petits tout au long de la journée

- * Accueil des enfants
- * Encadrement de la garderie
- * Aide la préparation et à l'animation d'activités pédagogiques en classe
- * Service des repas le midi
- * Surveillance des récréations
- * Entretien des locaux



Magali DESPRES
Agent de
restauration et
d'entretien



Les Numéros Utiles



Mairie : 02.99.69.44.76
Ecole : 02.99.69.45.01
Garderie : 06.25.66.68.16
Education Nationale : 02.23.21.77.77
Services Sociaux : 02.99.73.05.69

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

Garderie :

Accueil à partir de 7h30 le matin
Accueil jusqu'à 19h00 le soir
La garderie est encadrée par Virginie ou Jennifer.

Midi :

Restauration scolaire sur place de 12h à 13h20.
Encadrement et service assurés par les 3 agents municipaux.

Aide aux devoirs :

Les lundis et jeudis soirs pour une durée d'une heure.



ACCUEIL DE LOISIRS :

Aucun accueil n'est prévu sur la commune de Plesder.
Pour répondre aux besoins des parents, la commune a mis en place un partenariat avec les communes de **Pleugueneuc** et de **Mesnil-Roc'h** (Saint Pierre de Plesquen), pour un accueil de loisirs les **mercredis** et les **vacances scolaires**.

Ainsi, les parents pourront bénéficier des mêmes tarifs que les habitants de Pleugueneuc et de Mesnil-Roc'h, établis sur la base du quotient familial, et la commune de Plesder prend en charge la différence entre le prix payé par les parents et le coût réel du service.

Pleugueneuc :

Inscriptions dans la limite des places disponibles, sachant que la priorité est donnée aux enfants de Pleugueneuc.
Accueil de 7h15 à 19h.

Contact :

Tel: 06.22.98.77.66

Mail : accueildelesirs.pleugueneuc@ufcv.fr

<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-pleugueneuc/>

Mesnil-Roc'h (Saint-Pierre) :

Accueil de 7h30 à 19h.

Contact :

Tél : 02.99.73.91.89 ou

07.57.49.18.55

Mail : vanessa.rochard@ufcv.fr ou

manon.gilcart@ufcv.fr

<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-plesquen/>



INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE



CONTACT :

06.25.66.68.16



Pour toute inscription, merci de compléter :

- Fiche de renseignements commune avec l'école ; les données renseignées sont reprises pour la garderie et la facturation
- Autorisation parentale de droits à l'image
- PAI (Plan d'Accueil Individualisé) en cas d'allergies ou autres pathologies médicales
- Tableau mensuel des jours et horaires de présence de vos enfants à remettre à Virginie ou Jennifer chaque mois

**En cas d'absence de votre enfant
ou de retard pour venir le rechercher
Prévenir impérativement Virginie ou Jennifer au 06.25.66.68.16.**

FACTURATION :

Toute 1/2 heure de garderie entamée ou tout repas commencé sera facturé.

La facturation est établie tous les mois sur la base des présences de l'enfant le mois précédent. Une facture est adressée à votre domicile chaque mois et précise les modalités de paiement. Le règlement s'effectue auprès de la Trésorerie principale :

- Par **prélèvement automatique** : formulaire joint au présent livret, disponible en Mairie et sur le site internet de la commune de Plesder.
- Par **virement bancaire**
- Par **paiement en ligne** sur le site internet www.tipi.budget.gouv.fr
- Par chèque ; les autres moyens de paiement étant à privilégier

Tout changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques ou de situation de famille doit être signalé en Mairie au plus vite.

TARIFS

Garderie :

- 1€ la 1/2 heure avec goûter
- 0,50€ la 1/2 heure
- 1,60€ la 1/2 heure avec goûter pour les enfants non inscrits

Cantine :

- 2,60€ le repas



**Pour toute inscription,
l'enfant s'engage à
respecter le règlement
figurant en page suivante**

RÈGLEMENT

L'inscription à la garderie et/ou à la cantine vaut acceptation et respect du présent règlement

A LA GARDERIE

JE DOIS

- Me rendre directement à la garderie quand je sors de la navette pour ma sécurité
- Me rendre à la garderie sans courir, dans l'ordre et dans le calme, sans bousculer mes camarades
- Attendre devant la garderie que quelqu'un de ma famille ou l'adulte désigné par ma famille vienne me chercher

• La personne qui vient me chercher doit signaler mon départ au personnel communal

- Pendant la distribution du goûter, je dois rester assis à table et être calme
- Attendre et demander l'autorisation pour aller jouer dans la cour
- Ranger le matériel que j'ai sorti avant de partir
- Ecouter les consignes et respecter le personnel communal

JE NE DOIS PAS

- Chahuter avec mes camarades
- Insulter mes camarades
 - Sortir de la cour tout seul sans mes parents
 - Avoir un comportement dangereux envers mes camarades



RAPPEL

Dans le cadre du plan attentats anti-intrusion et plan Vigipirate renforcé,
Le portail d'entrée de l'école sera fermé :
Le matin à 8h45
Le midi à 13h35
Le soir à 16h15

A LA CANTINE

JE DOIS

- Me rendre à la cantine sans courir, dans l'ordre et dans le calme
- Aller aux toilettes, et me laver les mains avant de passer à table
- Bien me tenir à table et être poli,
- Me taire quand on réclame le silence,
- Participer au rangement lorsqu'on me le demande,
- Sortir de table, après autorisation, en silence et sans courir,
- Goûter un peu de tous les aliments.

JE NE DOIS PAS

- Jouer avec la nourriture ni avec les couverts (pour ne pas me blesser ni blesser mon voisin),
- Crier et chahuter
- Me lever sans raison.

EXCLUSION

En cas de non respect de ces règles,
J'encours deux avertissements du Maire,
écrits et notifiés à mes parents.
Si je récidive, je risque :
- une exclusion de 4 jours
- ensuite l'exclusion sera définitive
Mes parents seront immédiatement prévenus
et convoqués par Mme le Maire

LA CANTINE SCOLAIRE



Par délibération du **10 Juillet 2020**, le contrat avec la société CONVIVIO a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

CONVIVIO se charge de la commande des produits et fabrication des repas dans notre cantine scolaire en mettant à disposition un **cuisinier chef gérant** sur place.

Des **diététiciennes** l'accompagnent pour élaborer avec lui des **menus équilibrés et gourmands**.



Rendez-vous sur le site, créez un compte et saisissez le code établissement **A0001** dans votre profil

CLIC&MIAM!

Consultez vos menus en ligne grâce à Clic&Miam !

Clic&Miam, service en ligne développé par Convivio, vous permet de consulter vos menus en temps réel. Pratique, simple et intuitif, vos menus sont disponibles à tout moment sur le site clicetmiam.fr. Le portail vous donne également la possibilité de télécharger (pdf) vos menus.

La fourniture de produits par des producteurs locaux est privilégiée.

*Les menus seront composés à **50% de denrées alimentaires de qualité durable***

- ⇒ *label rouge*
 - ⇒ *appellation d'origine*
 - ⇒ *indication géographique,*
 - ⇒ *produits à haute valeur environnementale*
 - ⇒ *mentions « produits de la ferme »*
- Dont 20% seront issues de l'agriculture biologique.*

TARIFS

2,60 € le repas enfant
4,60 € le repas adulte



L'ÉTUDE, SURVEILLÉE

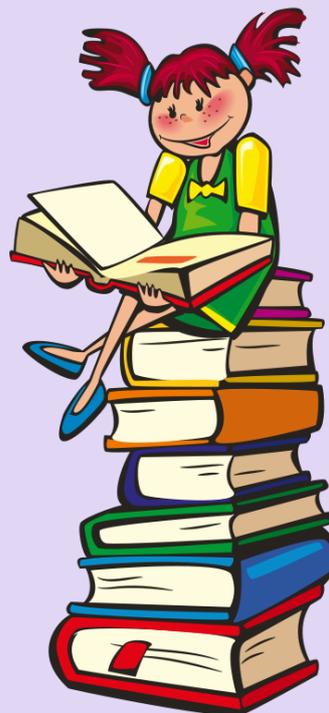


Pendant la garderie, un service **facultatif** d'étude surveillée est mis en place par la commune **sans coût supplémentaire**.

L'étude surveillée se déroule dans la salle de restauration, et est encadrée par Magali DESPRES. Il s'agit d'un temps calme et surveillé offert aux enfants pour travailler en autonomie et faire leurs devoirs.

Il ne s'agit pas d'une étude dirigée, ni de cours individuels ou d'actions de soutien scolaire. Les enfants peuvent solliciter l'encadrant pour des conseils. Toutefois, eu égard à la nature des devoirs et au nombre d'enfants, la personne qui en assume la charge n'est pas tenue à des obligations de résultat.

Par conséquent, il est demandé aux **parents** de bien vouloir **s'assurer de la bonne exécution du travail de leur enfant**.



HORAIRES

Les lundis et jeudis
De 16h45 à 17h45

Sur inscription auprès
du service périscolaire
uniquement

L'APE



Chers parents,

L'A.P.E est une Association composée de Parents d'Élèves bénévoles et volontaires issus de nos 2 écoles maternelle et primaire de Plesder et des Champs-Géraux. Cette association a pour but d'aider nos enfants de la campagne à avoir accès à la culture et au sport aussi facilement qu'un enfant citadin.

Diverses manifestations sont organisées pour récolter des fonds pour l'année suivante et les bénéfiques sont toujours répartis de manière équitable entre les deux écoles.

L'année dernière, en 2020-21, nous avons pu financer plusieurs activités : les plus petits ont appris à faire du pain, d'autres ont participé à des ateliers-découvertes proposés par la Maison de la Rance ou bien sont allés en sortie au Mont-Saint-Michel et les plus grands ont encore pu profiter d'une semaine d'apprentissage de la voile à Bétineuc avec pas mal de vent ! Ils en garderont tous de beaux souvenirs.

Durant l'année passée, malgré les nombreuses incertitudes de cette période si particulière, toute l'équipe de l'APE s'est adaptée à la situation pour trouver des fonds et compenser les pertes de bénéfiques liées aux annulations du Vide-ta-chambre et du Vide-grenier que nous organisons normalement chaque année. Les parents bénévoles ont lancés de nouvelles idées et se sont mobilisés pour faire aboutir au mieux ces nouvelles actions : les ventes de produits locaux, de paniers garnis, de calendriers personnalisés et des repas à emporter «Jambon à l'os» ont été des paris très réussis. Un grand merci à tous ceux qui y ont participé : acheteurs et surtout aux généreux parents bénévoles qui s'investissent toujours avec un grand cœur. Ces bénéfiques nous permettront encore d'assurer le financement d'activités ou de sorties de nos enfants pour cette année à venir !

C'est pour faire encore briller toutes ces petites étincelles dans les yeux de nos enfants que nous espérons vivement pouvoir vous retrouver nombreux-ses à nos côtés lors de notre réunion de rentrée le vendredi 24 septembre à 20:30 ainsi qu'au prochain Vide-ta-chambre que nous envisageons de faire si tout va bien le samedi 20 et dimanche 21 Novembre à la salle polyvalente des Champs-Géraux. Nous maintiendrons également normalement le repas à emporter du «Jambon à l'os» le samedi soir sur les Champs-Géraux et Plesder.

En attendant de se revoir, nous vous souhaitons, à tous et à toutes, une bonne rentrée !

Nathalie Leroux
Présidente de l'Association des Parents
d'élèves de Plesder et des Champs-Géraux



[Plus d'informations sur le document ci-joint](#)

Suivez-nous aussi sur notre facebook :
APE PLESDER / LES CHAMPS-GÉRAUX

LE TRI DES PAPIERS

Une collecte de papiers, initiée par le SMICTOM, en partenariat avec la Mairie et l'APE est mise en place sur la commune au profit de l'école.

Cette action vise à sensibiliser les enfants de l'école au tri et au recyclage des papiers. Cette collecte donne lieu à un versement du SMICTOM à hauteur de 40€ par tonne de papiers collectée et 70€ par tonne de journaux collectée.

Les bénéfices sont versés à l'APE et visent à financer les projets pédagogiques de l'école de Plesder tels que sorties scolaires, visites, achat de matériels pédagogiques...



⇒ Une collecte permanente de papiers

Une benne de collecte des papiers est mise à disposition de toute la population. Elle est installée au terrain des sports, à côté de la benne à verre.

LES PAPIERS : à déposer dans la colonne



Papiers
Enveloppes



Courriers
Lettres



Annuaire
Catalogues
Magazines



Livres
Cahiers
Bloc-notes



Publicités
Prospectus

⇒ Une collecte ponctuelle de journaux une à deux fois par an

PROCHAINE COLLECTE : du jeudi 7 au mardi 12 octobre

Benne installée au terrain des sports

Grâce à vous, les sommes suivantes ont été reversées à l'école :

- ⇒ 409 € pour la période de novembre 2017 à février 2019
- ⇒ 211 € pour la période du 1er mars au 31 août 2019
- ⇒ 256 € du 1er septembre 2019 au 29 février 2020
- ⇒ 175€ du 1er mars au 31 août 2020

Soit un total de 1051 € depuis l'installation des containers.

On
compte
sur vous !